L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX No 73, rue de Chartres — NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 14 MARS 1865. — Entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI MATIN, 14 MARS.

L'ABEILLE DE CE JOUR.

A la 2me page:—L'édition d'hier soir, des ventes par le shérif, les spectacles et concerts; les départs de bateaux et de navires et autres. A la 3me page—Matières à lire et annonces.

Ventes à l'encan de ce jour.

Pour les détails et l'heure des ventes, voir aux annonces.

Par le Shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—1o Cette belle propriété faisant face aux rues du Canal, des Remparts et du Bassin, 1er district.—2o Une propriété améliorée située à l'angle N. E. des rues des Pacaniers et des Orangers, même district—3o Huit terrains de valeur situés à McDonoghville, rive droite du fleuve Mississippi,—4o La moitié indivise d'un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé rue d'Enghien, entre Moreau et Casacalvo, 3me district—5o Et un lot de terre situé au faubourg Washington, même district.

Par J. J. Schlesse(?), au coin des rues Magasin et Gravier—Epaules, mélasse, sucre, whisky, &c.

Par Montgomery & Bro., sur la Levée, au pied de la rue Lafayette—Foin.

Par les mêmes, à leur salle d'encan—100 balles de coton.

Par E. Roger & Co, à leur salle d'encan—Marchandises étrangères et du pays.

Par D. E. Morphy, encoignure Poydras et Magasins—Epaules, jambons et plats cotés.

Par S. Guinault, encoignure Royale et Ursulines—Le café Guillaume Tell, avec les installations, &c., et un billard.

P. Gutierrez, rue St-Pierre, entre Dauphine et Bourgogne—Un lot de meubles, rideaux, tableaux, &c.

LA CONSCRIPTION.

Liste des noms des personnes tombées au sort.

Nous publions dans notre partie anglaise la liste des noms des personnes tombées au sort. On verra que 700 noms ont déjà été tirés pour le Premier District.

Nous publierons les noms du Second District dans notre partie française.

Arrivée du Continental—Le transport des Etats-Unis *Continental*, capitaine Summer, parti de New York le 1er mars, est arrivé hier soir ici, après avoir touché à Key West, Tortugas, Pensacola et au Fort Morgan. Voici la liste de ses passagers:

Capt. Jas Cullen, lieut. F M Carey, lieutenant Wm Barker, le payeur G N Simpson, le chirurgien M M Farlane, M. et Mme Laflin. 31 passagers à l'entrepont.

Nouvelles du Nord
D'UN JOUR PLUS RECENTES.

Rapports de déserteurs sur la bataille entre Sheridan et Early—La capture de Early démentie—Complot pour assassiner le président Lincoln—Nouvelles de Charleston—Guérillas dans le Kentucky—Bruit d'une défaite de Johnston par Sherman—Pas de jonction entre Sherman et Schofield—Nouvelles d'Europe—Marchés de New York.

Par l'arrivée du steamer *Peytona* nous avons reçu des journaux de Cincinnati, de St Louis et de Chicago du 8, un journal de Caire du 7, et un journal de Memphis du 10. Nous y trouvons les nouvelles qui suivent:

Mouvemens de Sherman

Fortress Monroe, 7 mars—Le steamer *Cumberland* est arrivé ici de Wilmington. Il paraît d'après les nouvelles qu'il apporte qu'aucune portion des troupes de Sherman n'est arrivée à Wilmington et que par conséquent il n'y a pas eu de jonction avec l'armée de Schofield. Ce dernier, avec une partie de ses troupes, s'était avancé à 10 milles de Wilmington, et avait rencontré beaucoup de résistance de la part de bandes de guérillas et de petits détachements de l'ennemi qui paraissaient toujours en alerte pour ramasser les traînards. Les rebelles s'efforçaient aussi avec beaucoup d'activité à intercepter les approvisionnements laissés à Wilmington sous une garde pour l'usage des troupes.

On ne savait rien à Washington des mouvemens de Sherman, bien qu'on présumât que le général Terry reprendrait bientôt ses opérations pour concourir à la campagne de Sherman dans la Caroline du Nord.

De Charleston.

New-York, 7 mars—Le steamer *Savannah* est arrivé de Hilton Head. Il apporte d'importantes dépêches du général Gillmore au département de la guerre.

Le Charleston *Courier* du 2 dit qu'un officier de l'armée de Sherman était à Charleston, prenant des mesures pour y lever un régiment de troupes blanches. Nombre de familles qui s'étaient retirées hors des limites de la ville, y sont retournées avec leurs meubles.

Guérillas dans le Kentucky.

Cairo, 7 mars—Les guerillas sont de nouveau très actifs dans le Kentucky. Des voyageurs qui en arrivent disent qu'ils y ont des forces considérables, qu'ils y commettent toute espèce de déprédations et y mettent en vigueur un système de conscription impitoyable.

Les deux rivières sont très hautes. Le Mississipi a commencé à baisser aujourd'hui. L'Ohio monte encore. Mound City, où est situé le chantier de marine, est sous l'eau. Les habitants restent au second étage ou fuient vers des points élevés. Beaucoup sont venus à Cairo.

Complot pour l'assassinat du président.

Philadelphie, 7 mars—Le *Bulletin* de cette ville publie l'étonnante dépêche que voici:

Washington, 7 mars—Un individu nommé Clements a été livré par les autorités militaires aux autorités civiles, sous la prévention d'avoir formé le plan et pris toutes ses mesures pour assassiner le président Lincoln pendant les cérémonies du jour d'inauguration. Les preuves sont positives contre lui. Il a été écroué à la geole ici.

Bâton Rouge, 13 mars 1863

New York, 8 mars—Le coton est lourd à 80 à 81 c. L'or a ouvert à 198 et a fermé à 197 1/4. Les sterling sont à 109 3/4 à 107 3/8.

New York, 8 mars—Le correspondant à City Point du *Herald*, du 6, dit qu'il n'est plus douteux que le mouvement de Sheridan dans la vallée n'ait été couronné d'un succès complet. Les témoignages de tous les déserteurs et réfugiés depuis la droite de Sheridan, au nord du James, jusqu'à l'extrême gauche de Mead au sud de Petersbourg s'accordent à dire qu'il a surpris et battu les rebelles sous Early à Waynesboro, capturé toute la force et le général rebelle lui-même.

Les rebelles admettent, à ce que disent les déserteurs, que cette affaire a été la plus écrasante de la guerre eu égard au nombre de troupes engagées. On dit que toute la région est ouverte à Sheridan, et que les habitants fuient dans toutes les directions pour échapper à ses cavaliers déchaînés. Les rapports s'accordent si bien entre eux et avec ce qu'on espérait qu'on est fondé de croire que Early et son armée sont capturés. Les éclaireurs rapportent que Sheridan était à Staunton jeudi, et qu'il serait en état de marcher sur Lynchburg.

Une dépêche de Washington à la *Tribune* dit qu'on annonce du quartier-général de Hancock à Winchester que Sheridan a battu Early, mais que Early n'est pas pris.

Le correspondant à Wilmington du *Herald* écrit le 28 que l'arrivée du général Sherman à la rivière Cap Fear est confirmée. On dit qu'il a atteint cette rivière à 60 milles au-dessus de Wilmington avant le 1er, et qu'il a ainsi déjoué le plan des rebelles pour se concentrer contre lui et le forcer à livrer bataille dans le voisinage de Goldsboro, point où ils espéraient avoir en leur faveur une combinaison d'avantages qui amènerait sa défaite.

Le Wilmington *Journal*, dans le numéro qui a précédé l'occupation de la ville par les forces nationales, admettait que les mouvements de Sherman, s'ils n'étaient arrêtés, auraient pour effet de forcer Lee à abandonner Richmond et Petersburg.

Les dépêches de City Point, au *Herald*, disent qu'on sait positivement que le 28 février, Sherman était à Camden, Caroline du Sud, sur la rivière Wateree, un peu plus de 60 milles au sud de Fayetteville, sur la rivière Cap Fear, ville où l'on croyait qu'il devait être arrivé maintenant.

Un bruit courait dimanche, dans l'armée du Potomac, que Sherman avait battu Johnston dans une grande bataille et avait capturé 15,000 prisonniers.

Le correspondant du *Herald* auprès du 6me corps, dit qu'on rapporte que depuis plusieurs semaines un grand nombre de nègres travaillaient à élever des fortifications sur les bords de la rivière Roanoke. Depuis plusieurs mois des officiers expérimentés pensaient que si Lee était forcé de se retirer de sa position, il formerait une nouvelle ligne défensive sur ce cours d'eau.

Le pays est admirablement adapté dans ce but, et la rivière ajouterait aux difficultés qu'une armée d'attaque aurait à surmonter. On a envoyé de Petersburg et de Richmond, des pièces de siège dans cette direction, par le chemin de Danville, et il y a beaucoup d'indices qui font supposer que l'armée se rendra aussi à ce cas [illegible].

Le correspondant à Wilmington du *Herald* [illegible]

[illegible]

Le correspondant du *Herald* écrit qu'il n'y a pas moins de 300 coureurs de blocus dans le port de Nassau et sans occupation. Ils représentent une valeur de quinze millions de dollars.

Une dépêche à la *Tribune* dit que la bonne politique est de diminuer et non d'augmenter notre papier monnaie. Le juge Edmond est recommandé pour le département de l'intérieur par les gouverneurs de neuf états.

Washington, 8 mars—Nonobstant son refus d'admettre les sénateurs de l'Arkansas, le Sénat fédéral a confirmé les nominations d'avocats et de maréchaux des Etats Unis pour les districts judiciaires de cet Etat.

Washington, 8 mars—Les comités du Sénat ont été nommés. M. Sumner est aux relations étrangères; M. Wilson aux affaires militaires; M. Fessenden aux finances. M. Grimes aux affaires de la marine; M. Chandler, au commerce; M. Wade, aux territoires; M. Colamer, aux affaires de poste.

San Francisco, 8 mars—La Législature de Nevada demande au Congrès d'entretenir une force militaire suffisante pour protéger la route de la malle.

New York, 8 mars—L'acte du Congrès créant la place de chef d'état major pour le lieutenant général Grant, la confère au brigadier général Rawlings, qui a partagé les fatigues et les dangers des campagnes du général Grant, depuis l'affaire de Belmont jusqu'à présent.

Cincinnati, 8 mars—La crue de l'Ohio a atteint son point le plus élevé et les eaux ont commencé à baisser. Les trains de plusieurs chemins de fer ont été suspendus, attendu que la voie est submergée d'ici à Lawrenceburg.

New York, 8 mars, 2 h. 30 m. P. M.—Le steamer *Columbia*, parti de Liverpool le 25, est arrivé. Les nouvelles qu'il apporte sont de trois jours plus récentes.

Le *Army and Navy Gazette* dit que le gouvernement confédéré a contremandé beaucoup d'ordres pour la fourniture de torpilles.

Le *Times* de Londres dit que les conférences de paix font comprendre plus que jamais que l'unique politique de l'Angleterre est de rester neutre.

On dit que la France a donné au gouvernement américain l'assurance qu'aucun territoire mexicain n'avait été cédé.

Philadelphie, 8 mars—Des dépêches spéciales de Washington au *Bulletin* dit que les journaux de Richmond du 8 ne contiennent pas de nouvelles militaires importantes de la Caroline du Nord ou de la Virginie.

L'*Examiner* de lundi, dans le courant d'un long article, dit que le pays avait pris en dégoût le Congrès pendant les quatre mois qu'il a siégé à Richmond, qu'il avait fait tout pour nuire à la décadence des forces militaires de la Confédération et bien que Lee lui ait fait un appel et l'ait conjuré de mettre au service du Sud la grande force militaire des nègres, il a refusé jusqu'à ce jour d'adopter cette mesure pour le salut du pays. Il dit qu'on n'a pas besoin maintenant d'une convention en Virginie. Une convention ne se battra pas, mais elle pourrait fuir, elle pourrait capituler quand viendra cette triste alternative. Le gén. Lee est toute une convention et la seule dont nous ayons besoin. Il est le meilleur juge de notre situation. A quoi servirait une convention? Est-ce que la conversation d'Etat n'a pas chaque source de faiblesse pour notre cause?

Le *Sentinel* de lundi dit que les deux Chambres de la Législature de Virginie ont concouru dans la résolution concernant les instructions à donner aux sénateurs du Congrès pour les soutenir dans la politique d'introduire comme soldats les nègres dans l'armée.

La résolution couvre un vaste terrain et nous espérons que le Sénat Confédéré agira maintenant sans délai. Au Congrès rebelle, une résolution de l'assemblée générale de la Caroline du Nord, protestant contre l'armement des nègres sans le consentement des Etats a été présentée. Un bill a passé à la Chambre pour former des organisations de volontaires en les prenant dans la classe qui n'est pas sujette au service militaire.

Le correspondant parisien du *Times* dit que l'empereur n'entend intervenir en aucune manière dans notre guerre et que son intention est d'écarter tous les prétextes que nous pourrions avoir pour intervenir au Mexique.

Le correspondant parisien du *Journal* de Londres, dit que Napoléon avait pour son discours d'ouverture un paragraphe tout écrit qui exprimait son chagrin de voir la continuation de la guerre et où il réaffirmait de nouveau sa politique de neutralité, lorsque les nouvelles du Canada lui apprirent l'ouverture des négociations de paix au Fort Monroe. Ces nouvelles le placèrent dans un dilemme et il pensa que pour le moment, il valait mieux garder le silence.

Une dépêche au *Herald* dit que Meade paraît être dans une grande mesure maître de la situation devant Richmond. La pluie de samedi a été lourde. Elle a duré plusieurs jours, a converti les routes en cloaques et a rendu tous mouvements impossibles des deux côtés.

Nouvelles du Sud.

Réintégration de Johnston sur la demande de Beauregard.

(*Richmond Examiner* du 28 février.)

Nous apprenons que c'est sur la demande expresse et urgente de Beauregard que le général Johnston a été placé au commandement des forces qui opèrent dans les Carolines.

On dit que le général Beauregard a écrit au président pour lui dire que le sentiment général du public, et particulièrement celui de l'armée du Tennessee, se prononçait et fortement pour la réintégration du général Johnston dans son commandement, qu'il s'était décidé à conformer son propre désir à celui des autres, et que, sans vouloir être éloigné du théâtre des opérations actuelles, il préférait céder son commandement et servir sous le général Johnston, avec lequel il avait déjà coopéré dans diverses occasions. Nous sommes charmé de ces traits d'amitié patriotique et de zèle généreux qui, de la part du général Beauregard, ont fourni au général Johnston l'occasion d'être réintégré dans son commandement.

Expulsion de M. Foote

(*Richmond Sentinel* du 28.)

La Chambre des Représentants a voté hier, à l'unanimité, l'expulsion de M. Foote du Tennessee. En cela, M. Foote avait devancé la Chambre, car il est, depuis plusieurs semaines, parti pour se rendre en Europe où il se trouve à présent, sans doute, à "l'abri de la tyrannie et des taxes," suivant ses expressions, et agissant, peut-être, comme négociateur de paix volontaire dans quelque cour du continent.

Nègres appelés à la défense de Richmond.

(*Richmond Enquirer* du 28)

Le Sénat de la Virginie ayant levé le secret qui couvrait ses délibérations, nous pouvons donner le rapport suivant sur l'adoption d'un bill pour l'organisation d'une force de volontaires, composée de nègres libres et esclaves:

Voici le bill qui a été envoyé par le Sénat à la Chambre des délégués:

1o—Qu'il soit résolu par l'assemblée générale que le gouverneur de cet Etat soit et est autorisé à appeler des volontaires pris parmi les nègres esclaves et les nègres libres de l'Etat afin de contribuer à la défense de la capitale et de tels autres points qui sont ou pourront être menacés par l'ennemi.

2o—Qu'il sera du devoir du gouverneur d'organiser en compagnies d'infanterie d'au moins 64 hommes, tous des officiers blancs choisis par lui, tous les esclaves volontaires qui se présenteront avec le consentement de leurs maîtres, ainsi que tous les nègres libres qui offriront leurs services, et les mettre, aussitôt qu'ils seront organisés, à la disposition du général en chef des armées confédérées; ou le gouverneur pourra ordonner à tous ces volontaires de se rapporter immédiatement au général en chef, pour être organisés par lui, et par ce moyen on peut gagner du temps et favoriser les intérêts du service.

3o—Toutes lois ou parties de lois maintenant en vigueur et prohibant le port d'armes par les esclaves ou les nègres libres seront suspendues pendant tout le temps du service en faveur de tels volontaires qui pourront être mis en campagne sous l'empire de cet acte.

4o—Les forces levées et organisées sous cet acte seront enrolées pour un an à partir du jour où elles seront entrées au service des Etats Confédérés.

5o—Cet acte aura force de loi à partir du jour où il sera adopté.

Ont voté pour le bill—MM. Alderon, Armstrong, Branch, Brannon, Christian d'Augusta, Coghill, Collier, Douglas, Frazier, Garnett, Graham, Hart, Hunter, Jones, Keen, Lewis, Logan, Newton, Newman de Mason, Quesenberry, Stevenson, Spitler, Taylor, Thomas, Wiley et Wilson—27.

Ont voté contr.—MM Dickenson, Delaney et Saunders—3.

ATTAQUE CONTRE MOBILE.

On lit dans le *Times* du soir:

Notre correspondant du fort Gaines, écrivant à la date d'hier, dit: Hier dans la journée et aujourd'hui, on a entendu des coups de canon dans le haut de la baie, et on suppose généralement que nos marins s'exerçaient à [illegible]

De son côté le *Picayune* publie ce qui suit: Samedi dernier [illegible] deux des batteries qui défendent Mobile. [illegible]

LEGISLATURE DU NEW-JERSEY.

Rejet de l'amendement à la Constitution

Trenton, 1er mars—La discussion sur l'amendement constitutionnel a continué aujourd'hui et à 4 heures on a voté. Il y a eu 30 voix pour et 30 voix contre; par conséquent l'amendement n'a pas passé. Le résultat a été accueilli par des applaudissements et des cris dans les couloirs. Ce vote a été strictement un vote de parti.

DE L'ARMEE FEDERALE DU POTOMAC.

Exécution de deux déserteurs.

Quartier général, vendredi, 3 mars—Anthony Raymond de la compagnie B. et Newman J Eagle, de la compagnie H du 64e des volontaires de New York ont été fusillés aujourd'hui pour avoir essayé de déserter à l'ennemi. Cinq régiments de la 1ere division du second corps, à laquelle appartenaient les criminels avaient été appelés pour être témoins de l'exécution.

LEGISLATURE.—13 mars.

SENAT—Le comité judiciaire présente un rapport favorable au bill relatif aux juges de paix dans la paroisse Jefferson. Un rapport est aussi présenté sur un bill pour le transfert de certaines causes enregistrées dans les Cours sous la Constitution de 1852, et sur un autre bill pour étendre la juridiction des recorders—Ces divers rapports sont approuvés.

Le rapport du comité de finance concernant les *warrants* tirés contre le trésor pendant le mois dernier, est accepté.

Le comité des enrolements rapporte que le bill de secours pour l'établissement des sourds et muets a été enrôlé et signé par le précédent gouverneur.

Le rapport du comité sur les terres publiques est défavorable au bill qui pourvoyait à la nomination d'un gardien pour les propriétés de l'Etat à Baton Rouge. Ce rapport est approuvé.

Le comité spécial qui avait été nommé pour examiner le bill qui définit les devoirs des collecteurs de taxes d'Etat, fait un rapport favorable à ce bill moyennant certains amendements.

M. Montamat prévient le Sénat qu'il présentera incessamment un bill relatif aux élections.

M. Delage donne avis qu'il présentera un bill pour mettre en vigueur les lois de la Constitution de 1864.

Une motion de M. Bell pour envoyer à l'impression et mettre à l'ordre du jour de jeudi prochain les amendements que la Chambre a fait subir à la charte de la ville, est déposée sur le bureau.

Une résolution de M. Montamat pour l'ajournement de l'Assemblée Générale le premier mardi d'avril à minuit, est amendée et envoyée à la Chambre.

Un bill relatif à l'élection de cinq juges de paix dans la paroisse de Jefferson et à leurs pouvoirs, etc., a passé à la troisième lecture.

Le bill de la Chambre qui pourvoit à une addition de revenu pour payer les intérêts de la dette d'Etat a passé à la troisième lecture sans amendement.

Pendant la discussion de la première section du bill relatif aux collecteurs de taxes d'Etat, le Sénat s'ajourne.

Séance exécutive du Sénat—Le 12 janvier dernier, J. Ustaritz, de la paroisse d'Iberville, et Jno. H. Isley, de la paroisse d'Ascension ont été confirmés comme juges associés de la Cour Suprême. James Waters a été confirmé comme inspecteur des poids et mesures pour le premier district de la Nlle Orléans. Les autres nominations faites par le gouverneur Hahn n'ont pas été confirmées.

CHAMBRE—Une résolution pour se réunir dorénavant à midi, est adoptée.

Un comité est nommé pour se rendre auprès du Gouverneur afin d'avoir un remplacement du membre délégué d'Alger, décédé il y a quelques jours.

Une pétition présentée pour l'adoption d'un orphelin est rejetée comme inconstitutionnelle.

Un rapport relatif à certains comptes d'impression et un autre rapport concernant les réclamations de M. Wood pour services du steamer "Forrest Hill," les deux rapports étant favorables aux réclamants, sont acceptés de la Chambre.

On s'occupe ensuite du bill de secours pour M. Prendergast, et pendant la discussion de ce bill la Chambre s'ajourne.

CHRONIQUE LOCALE.

PREMIERE COUR DE DISTRICT.—Cain Sotherland et son fils âgé de dix ans sont venus répondre à l'accusation d'avoir volé à M. Driscoll, demeurant dans la rue d'Enghien, une montre et une chaîne en or, des pièces d'argent, &c., le tout représentant une somme de deux cent cinquante piastres. Le petit garçon s'est déclaré coupable et la mère a été acquittée.

Le jury a reconnu l'homme de couleur Francisco coupable d'avoir assailli James Gallagher, à main armée, sur la Levée.

Le jury a prononcé l'acquittement de Henry Wilson que Louisson Dudson accusait du vol d'un livre de comptes et d'une petite somme d'argent, au marché aux légumes.

L'avocat de District a demandé et obtenu la mise en liberté de Jno Coleman, accusé de vol de chevaux. Il n'y avait pas de témoins à charge.

VOL DE LINGE—Jeff. Davis, homme de couleur, accusé d'avoir enlevé, de la chambre de M. W. T. Vous, au No 218 de la rue Baronne, du linge de corps évalué à quatre vingts piastres, a été envoyé, par le recorder Vennard, devant la Première Cour de District.

COUR MARTIALE—Solomon A. Ryman, soldat de la Cie E. du 10e régiment de cavalerie du Tennessee, a été envoyé devant une cour martiale pour avoir tiré un coup de pistolet sur F. Drath, dans la rue St-Louis.

ACCIDENT—Un triste accident a eu lieu dimanche sur le chemin de fer Pontchartrain, peu après que le convoi de cinq heures du soir eut quitté la gare.

M. Joshua Philips, typographe, employé dans les bureaux du *True Delta*, étant arrivé au dépôt, avec quelques amis, peu d'instants après que la cloche eut donné le signal du départ, se mit à courir pour atteindre le convoi; il y arriva, mais en sautant sur l'un des wagons le pied lui manqua, il fut renversé, eut un genou fracassé et reçut de fortes contusions. L'ingénieur arrêta immédiatement la locomotive et le convoi revint à l'endroit où M. Philips était tombé, des soldats descendirent des wagons, relevèrent le blessé et le transportèrent à l'hôpital sur une litière.

Le chirurgien aux soins duquel il est confié exprime l'espoir que l'amputation ne sera pas nécessaire.

INCENDIE—Le feu s'est déclaré, dans la nuit de dimanche à lundi, à bord du "Pocahontas", steamer des Etats Unis; on l'a promptement éteint. Les avaries s'élèvent à peu de chose.

AMENDE—Nancy Mayfield a été traduite de nouveau devant le recorder parce qu'elle tient, dans la rue du Bassin, une maison dont les autorités ont eu lieu de se plaindre. Elle a répondu que c'était elle qui était la victime, que des individus étaient entrés chez elle, avaient demandé du vin, s'étaient battus et qu'enfin on l'avait terrassée après lui avoir poché un œil.

Le magistrat lui a dit de tenir les portes fermées et, afin qu'elle n'oubliât pas l'ordre, il l'a condamnée à quinze piastres d'amende.

A PROPOS DE CIGARES—Un employé fut congédié, il y a quelques jours, d'un restaurant où il travaillait en qualité de garçon, il y revint hier, mais c'était pour réclamer ce qui lui était dû pour des cigares et autres douceurs. Tandis que la question d'intérêt se débattait, il s'éleva entre le ci-devant employé et un adversaire politique une discussion plus que vive au sujet de l'arrivée des Français et de l'expulsion des troupes fédérales, des paroles on en vint aux coups et les deux ennemis ne tardèrent pas à se trouver devant le magistrat municipal.

Le garçon a donné un cautionnement pour répondre qu'à l'avenir il modérera ses transports.

GRANDE VENTE DE MARCHANDISES SECHES A L'ENCAN.—Le public est prévenu que mercredi, 15 du courant, à 10 heures du matin, rue de Chartres, No. 9, la vente d'un fonds immense de marchandises sèches aura lieu, par le ministère de MM. Hoffman et Marks. Ce fonds se compose d'articles américains et étrangers: draps, casimirs, chemises, caleçons, toile de coton, couvertures, cotonnades, moustiquaires, jaconats, chemises françaises, chemises pour voyage, &c &c.... La vente sera sans réserve—Voyez annonce.

Remplaçants—MM. A. S. NEWHOUSE & Co, No 19, rue St. Charles, ayant dans ce but déposé un cautionnement entre les mains de l'autorité, sont autorisés à fournir des remplaçants à ceux que le sort désignera pour le service actif dans l'armée. Ils traitent à des conditions fort libérales et fournissent promptement les remplaçants demandés.

MM. ANDREWS et [illegible]

AVIS D'ENCAN. [illegible]

FEUILLETON.

LES JALOUX.

LE GENERAL CHARDIN,

PAR A DE GONDRECOURT

Mlle Rosier n'était plus à ce qui se disait autour d'elle. L'œil fixe, le sourire contracté, la lèvre frémissante; elle semblait se faire violence pour retenir des larmes prêtes à couler, un cri qui l'étouffait, une ivresse dont l'explosion l'aurait déshonorée, car Marinette était l'ange du village, et quiconque eût osé se réjouir de sa mort se serait exposé, à coup sûr, à la malédiction publique. Mme de la Perche fut seule à voir ou à deviner tout cela, et dans la surprise qu'elle en éprouva, elle [illegible] d'assister, avec un plaisir, au spectacle des [illegible] et manœuvres de l'amour campagnard.

—Si cette pauvre petite s'en tire, dit-elle au capitaine en parlant de Marinette, nous aurons des tournois divertissants où sabots et bonnets joueront forte partie, où Cupidon travesti sera plus plaisant qu'Arlequin.

—A Rouillac, tout est [illegible] amour, répondit Chalouze: prenez garde d'être jouée, baronne, en assistant à la comédie.

—Qu'entendez vous par là?

—J'entends qu'en [illegible] il ne faut pas tout croire de ce qui frappe les yeux et les oreilles, sous peine d'être dupé, et il a été bien [illegible] pour n'être étonné de rien. Il est certain que MM Bernard et Laudry ont aimé voir qu'ils aiment Mlle Parmentier, mais elle ne l'avait laissé voir que pour le donner à croire....

—Et pourquoi?

—Je n'en sais rien. Je suppose tout, même l'invraisemblable et l'absurde. Quant à Mlle Rosier, j'oserais parier qu'elle est réellement éprise de son cousin Bernard. L'ami de la maison a parlé.... cependant il faudra voir, comme dit fréquemment M. Bernard, le père.... Mais, chère madame, cessons de parler bas, je m'aperçois qu'on nous épie, et, du reste, on pourrait bien dans Rouillac [illegible] la maison Parmentier.

Le repas qui, grâce à la [illegible] du général, [illegible] à l'aimable esprit de la [illegible] et à [illegible] de Mme de la Perche [illegible] des invités, [illegible] fut au contraire tout triste. [illegible] La pauvre Marinette était toujours plus mal.

—Ce qui me rassure, dit à voix haute la baronne au moment où on se levait de table, c'est que je n'ai pas entendu les cloches, car j'imagine qu'on sonne l'agonie à Rouillac....

—L'agonie!.... Madame, s'écria Laudry avec une sorte de terreur, y pensez vous?

—Ah! ce mot est cruel! murmura Jules Bernard en passant près de la comtesse qui, [illegible] se retourna pour adresser à Jules Bernard [illegible].

Lucrèce Rosier marchait derrière [illegible] Bernard [illegible]

[illegible]

—Vous êtes [illegible] pauvre marquis, dit la baronne [illegible] dans le salon [illegible] tasse de café que lui offrait le galant capitaine, j'ai brutalement parlé de cloches et d'agonie pour étudier à fond Laudry, Bernard et consorts, [illegible] Sur quatre personnages, il y en a presque toujours trois qui meurent de mort violente.

—Si vous saviez comme on se porte bien en Gascogne, répondit en riant Chalouze.... Ah mon dieu! l'autre scène.... Regardez donc.... Voici Mlle Lucrèce en défaillance.

Lucrèce Rosier venait, en effet, de tomber évanouie dans les bras de sa robuste mère, qui jeta plusieurs cris lamentables, et appela au secours comme on crie au feu.

La comtesse, Chardin avait [illegible] accident. [illegible] le héros n'avait peur de rien. Il accourut, aida sa cousine Cornélie à transporter Lucrèce près d'une fenêtre, et lui prodigua des soins, de concert avec les assistants,—moins la baronne, qui se tenait décemment à l'écart,—jusqu'à ce qu'elle eût repris ses sens et ouvert les yeux.

—C'est singulier, dit-il, pour ma première réunion de famille, je ne suis pas heureux.

—Mon enfant, mon cher amour, qu'est-il donc arrivé? demanda Cornélie d'une voix [illegible], tout en relevant les magnifiques cheveux noirs qui ruisselaient en désordre sur les joues et les épaules de sa fille.

—Quelque chose aura contrarié sa digestion, dit d'un ton assez aigre la baronne, occupée d'une *Gazette* à l'autre bout du salon. [illegible]

—Je me sens beaucoup mieux, murmura Lucrèce.... de l'air.... de l'air.... laissez-moi respirer.

Et elle se précipita sur la balustrade de la fenêtre qu'elle étreignit de ses mains violemment crispées.

—Tiens, observa Saturnin Bernard, où est donc Jules? Est-ce qu'il serait parti? l'as tu vu sortir, Agnès?

—Il y a beau temps, répondit la sèche épouse du cousin Bernard. Il n'a seulement pas pris de café, et il n'était qu'à vingt pas du château quand Lucrèce s'est trouvée mal.

—Il se tuera de travail, dit glorieusement Bernard, car c'est pour courir à ses bouquins qu'il nous aura faussé compagnie. Ah! les savants, quels enragés!

—Rassurez vous, répondit la comtesse, mon cousin ne s'est pas jeté sur ses livres en ce moment, il est allé, de ma part, prendre des nouvelles de Mlle Antoinette. Les domestiques ne s'acquittent pas toujours très bien de leurs commissions, et j'ai....

—Je vous remercie, madame, interrompit Lucrèce en se tournant vers la comtesse avec une fougueuse vivacité: vous m'avez rendu là un bien grand service, car Marinette est mon amie et son état m'inspire de mortelles inquiétudes.

—Excellent cœur! dit le général, voilà la syncope expliquée.

—Héros naïf, candeur touchante! marmota la baronne avec dédain. Il faut qu'on se batte et qu'on s'égorge pour que la gloire ait le sens commun.

—Patience, s'il vous plaît, riposta gaiement de Chalouze, le bon sens nous viendra, car bientôt on s'égorgera peut-être, mais à coup sûr on se battra.

Lucrèce essaya d'amortir l'éclat brûlant du regard qu'elle avait attaché sur Mme Chardin, puis elle se retourna face à la fenêtre, où, tout en reprenant haleine par un long soupir, elle s'efforça de voir au loin dans les ténèbres.

La fenêtre s'ouvrait sur le village, et la maison du docteur Parmentier, isolée sur une promenade qui bordait les premières habitations de Rouillac, se trouvait juste dans la direction de cette fenêtre.

C'était cette maison que cherchaient les yeux enflammés de Lucrèce, non pour y voir la pauvre agonisante, mais pour y surprendre le cœur infidèle de Jules Bernard.

La comtesse ne prit pas garde à l'étrange chaleur que Mlle Rosier venait de mettre à l'interrompre et à la remercier, elle ignorait, quoique ce fût le secret de tout le monde à Rouillac, l'attachement de Lucrèce pour son cousin, le projet de mariage dont la baronne, amie des cancans, était instruite, ne lui avait pas été révélé, de sorte qu'elle fut complètement trompée et sur la cause de l'évanouissement de Lucrèce et sur l'explication qui venait d'en être donnée. Voici ce qui s'était passé:

A peine rentrée dans le salon, Mme Chardin s'était approchée de Laudry pour lui dire, d'un ton où perçait un charitable intérêt:

—Vous savez, mon neveu, qu'il vous est permis d'aller fumer votre cigare, et, s'il faut vous en prier, je suis femme à m'y résoudre.

—Merci, merci, mille fois, ma tante.... puisque vous le permettez...... c'est une funeste, mais impérieuse habitude.... Il faudra que je m'en corrige un jour ou l'autre.... merci!

Et le beau neveu battant en retraite sur ces mots décousus, avait incontinent disparu.

—Pauvre garçon! avait pensé la comtesse, comme il souffre! Au moins si je pouvais faire luire un rayon de joie dans sa sombre douleur. A l'autre, maintenant.

—Mon cousin, dit-elle à Jules Bernard, mes domestiques ne me comprennent pas toujours, et ceux que j'ai envoyés chez le docteur Parmentier ne m'ont pas satisfaite. Si j'osais vous prier d'aller vous-même aux informations......

—J'obéis, madame, j'obéis, interrompit précipitamment Bernard.

—Restez le temps qu'il faut, ajouta la comtesse avec une douceur [illegible], apportez-moi beaucoup de détails, un bouquet de bonnes nouvelles.... Mlle Antoinette [illegible] plus haut degré.

Comme Laudry, Bernard avait pris le chemin du village, [illegible] temps, les deux [illegible] pas.

(*A continuer.*)

BULLETIN FINANCIER.

Lundi soir, 13 mars.

Les avis reçus de New York et d'après lesquels le coton et l'or ont fléchi, n'ont fait qu'ajouter au calme qui régnait déjà sur le marché: Les acheteurs de coton se sont tenus à l'écart et les détenteurs n'ont pas voulu consentir à des concessions importantes avant qu'on ait reçu les malles du 4 ou des nouvelles plus récentes par la voie du fleuve.

L'*Evening Star* est annoncé comme devant partir d'ici jeudi, à 8 heures du matin.

L'or a ouvert ce matin, sous l'influence des avis de Wall Street, à 202 1/2 à 203, puis a encore fléchi et on eût pu en acheter à 201; plus tard, il s'est relevé et, à la clôture, il valait 201 1/2 à 202 contre 201 à 205.

Samedi soir—Il n'a pas été annoncé de ventes d'argent; les demi piastres mexicaines étaient cotées à 165 à 167 1/2 et les piastres mexicaines à 202 1/2.

Le change étranger a été plus facile. Les banques ont demandé 222 1/2 du sterling, ce qui est une concession; une traite de banque, de seconde main, à 218. Le change particulier était coté à 210 à 215 le Matin et 212 1/2 à 217 1/2 celui de ville. Il s'est vendu samedi, outre le montant dont nous avons parlé, 2,000 livres (change de banque, seconde main) à 221 1/2 et une traite (coton) de ville à 212.—Il ne s'est point vendu de France; ceux des banques sont à 2 60 et ceux des particuliers à 2 62 1/2 à 2 65.

La quantité de change sur le Nord est toujours limitée. Au dehors, une traite de banque de Memphis sur New York, pour $10 000 [illegible] a passé à 1/4 d'escompte. [illegible] Les banques et les courtiers ont généralement demandé 1/2 de prime de checks sur New York. Une ou deux des banques ont offert, de bonne heure, de servir leur clientèle à 1/4 mais n'ont [illegible] Les ventes d'actions [illegible] de la compagnie du chemin de fer de la ville à $112 [illegible] Nous avons appris que 20 actions de la banque des Citoyens se sont vendues dans le courant de la semaine dernière [illegible] Compagnie du Gaz [illegible]

Il s'est vendu des billets de la Banque de la Nouvelle-Orléans à 17 cents à la piastre. [illegible]

BULLETIN COMMERCIAL.

Lundi soir 13 mars.

COTON. [illegible]

SUCRE ET MELASSE—[illegible]

PRODUITS DE L'OUEST—Le marché, [illegible]

FRET—Le tonnage est très rare en ce moment dans le port [illegible] quelques navires [illegible] reçoivent des chargements pour New York et pour Boston à $1 15 à $1 20 à baril.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 11 mars.

Arrivés, depuis samedi [illegible]

[illegible]

Pour la liste des arrivages et des départs, celle des produits et des marchandises reçus par la mer, par le fleuve et les chemins de fer, avec les noms des consignataires, etc., voir la partie anglaise.

ATTENTION.

Propriétés améliorées de valeur, à l'encan, par le shérif.

Nous appelons l'attention particulière du public sur la vente aux enchères publiques qui aura lieu, aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du shérif. Cette vente comprend:

1o—Cette belle propriété faisant face aux rues du Canal, des Remparts et du Bassin, Premier District.

2o—Une propriété améliorée, située à l'angle N. E. des rues des Pacaniers et des Orangers, même District

3o—Huit terrains de valeur, situés à McDonoghville, rive droite du fleuve Mississippi.

4o—La moitié indivise d'un terrain, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé rue d'Enghien, entre les rues Moreau et Casacalvo, Troisième District.

5o—Et un lot de terre situé au faubourg Washington, même District—Voir aux annonces.

Les MM Montgomery encanteurs, vendent, aujourd'hui, à 11 heures, sur la Levée, au pied de la rue Lafayette, 300 balles (plus ou moins) de foin de l'Ouest, à 2 heures, dans la salle d'encan, au No 15 de la rue du Camp, coton.

Meubles—Aujourd'hui, à 10 heures du matin, René Gutierrez, encanteur, vendra à l'encan, sans réserve, au No 147 rue St Pierre, entre Dauphine et Bourgogne. Un lot de beaux meubles en acajou, lits, armoires, tables, chaises, matelas, miroirs, etc. Voir aux annonces.

A∴ L∴ G∴ D∴ G∴ A∴ D∴ U∴

La R∴ L∴ LA LIBERTÉ No 19, travaillant le R∴ E∴ A∴ et Acc∴ sous la juridiction du S∴ C∴ des 33mes pour l'Etat de la Louisiane, prendra ce soir, MARDI 14 mars 1865 [illegible] à l'Init∴ de plusieurs App∴ M∴ au grade de Comp∴ M∴.

Tous les membres de cet Att∴ sont priés d'être ponctuels, et tous les FF∴ de cet Or∴ de vouloir bien y assister.

E. P. CLAUDON, Secr∴

14 mars—1

Succession de Alexandre Bergamini Sr.

Les personnes qui doivent à la dite succession sont priées de payer au soussigné, exécuteur testamentaire, et celles qui ont des réclamations à faire valoir contre elle sont priées de les lui présenter pour qu'il les liquide.

Nlle-Orléans, 13 mars 1865. B. TURPIN, exécuteur testamentaire. 14mars—3

ENFANT PERDU.

Il a été perdu, dimanche 12 du courant, à 2 heures de l'après-midi, un petit garçon nommé PAUL WHITECHILD, âgé d'environ deux ans et demi. Il a les cheveux [illegible] les yeux bleus. Il était vêtu d'un petit gilet blanc et d'une jupe verte. Sa mère prie la personne qui le trouvera de vouloir bien le lui ramener au coin des rues Rampart et Conti, faubourg Tremé. 14mars—

On achète AU PLUS HAUT PRIX L'OR, L'ARGENT, ET Tous les Billets QUI NE PASSENT PLUS, ET LES BILLETS DÉCHIRÉS,

15 RUE ST. CHARLES 15

vis-à-vis le *True Delta*, de 6 heures du matin à 6 heures du soir. 6mars—3m

Mort à Trenton, le 28 janvier dernier, à l'âge de 37 ans, EDMOND CANTRELLE, fils de J. X. Cantrelle, et de feue dame Louise Déjean de la paroisse St Jacques, Le.

Décédée hier, à 3 heures P. M., Dame Veuve Jules LAURIE, née Aimée Prainé(?). Les amis et connaissances de la famille Prainé et de ses beaux frères, J. E. Vaté et C. Toledano sont priés d'assister, sans autre invitation, à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à quatre heures P. M. Le convoi partira de sa dernière demeure, rue Dumaine, No 319, entre Johnson et Prieur.

Décédée le 13 mars 1865 Anne Victoire BOUYGUES, âgée de 72 ans, née à [illegible] (France). Les amis et connaissances des familles G. Raymond, [illegible] et Wokart sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu, aujourd'hui, à quatre heures précises. Le convoi partira de sa dernière demeure, rue Rochebiave, entre Hôpital et Quartier.

Décédée hier à 11 heures, Mlle Pauline GARIDEL. Les amis et connaissances des familles Garidel, Arroyo, Lalonde, [illegible] Wilcox et Rosé, sont priés sans autre invitation, d'assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui, à quatre heures et demie précises du soir. Le convoi partira de sa demeure rue des Grands-Hommes No 305, entre Histoire et Bagatelle.

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré vendredi prochain, 17 mars à [illegible] à la Cathédrale St Louis, pour le repos de l'âme de MICHEL CLAUDON, décédé à Nancy (Meurthe) France le 28 février 1865.

De la part des familles Claudon et [illegible] 14mars—1t 16, 17

Dissolution de Société.

[illegible]

Avis aux consommateurs de coke.

NOUVELLE REDUCTION DE PRIX.

[illegible]

DEMANDE DE PENSION.

[illegible]

FARINE, FARINE, FARINE.

800 [illegible]

PORC MESS. PORC MESS.

100 barils PORC MESS [illegible]

PERDU OU EGARE.

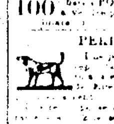

[illegible]

[illegible]

HEBERT & ESCOUSSE

No 131 RUE DE CHARTRES No 131

Librairie Française.

CLASSIQUES ANGLAIS & FRANÇAIS

Littérature Sciences, Arts Modes

FOURNITURES DE BUREAUX,

Abonnements à placer

ILLUSTRATIONS

Revue des Deux Mondes, Correspondant, Moniteur des Demoiselles, Journal des [illegible], Musée des [illegible]

Modes Parisiennes.

Journal des Familles, Journal de Modes [illegible]

Magasin Pittoresque 1864.

&c. &c. &c.

PAPIER PEINT

6 mars

Le nouveau magasin à bon marché, 100, rue du Canal, coin Baronne, en face du Christ Church, marchandises nouvelles, venant d'être reçues.

[illegible]

Nous venons de recevoir: [illegible]

M. KEIMAN(?). 14mars—

QUINCAILLERIE —— En liquidation

M. B. FOTHIER offrira, à partir de lundi, 13 du courant, [illegible] QUINCAILLERIE, AUX PRIX COUTANTS DE L'OR. Les acheteurs trouveront leur avantage à venir examiner le stock avant d'acheter ailleurs [illegible] Vieille Levée, entre les rues Conti et Bienville. 14 mars—1m

Chapeaux.

CHAPEAUX de Carthagène de la meilleure qualité, à vendre par A. ENGASSO(?) FRERES. 9mars—6f [illegible] rue de la Commune

Porc Mess, nouveau.

DEUX CENT DIX barils en débarquement du steamer Morning Star. A vendre par J. J. HERR, 175 Commune. 8mars—5f

Habillements d'Eté

UN assortiment complet de paletots, pantalons et vestes. A vendre par J. J. HERR, 175 rue Commune. 8mars—6f

Cigares.

CENT VINGT MILLIERS tels que: Puros, Global, Conchas, Etoiles, Perfection et autres marques favorites, à vendre par J. J. HERR, 175 rue Commune. 8 mars—6

Pommes de terre Pink Eye, &c

500 barils pommes de terre Pink Eye, de Boston, 10 barils bœuf mess d'habitation, 50 boîtes thé Oolong de choix. En débarquement et à vendre par LOGAN & KING. 13mars—6f 87 & 84, rue Tchoupitoulas.

PORC, BACON, SAINDOUX, FARINE, &c.

500 barils PORC MESS nouveau,
100 do do prime,
20 do do Rump,
[illegible] boucauts FLATS COTES désossés, de choix,
[illegible] do EPAULES salées,
[illegible] tierçons JAMBONS de choix, peau sucrée,
[illegible] do SAINDOUX choix feuille renfermé,
[illegible] barillets SAINDOUX do do
[illegible] tinettes BEURRE GOSHEN de choix,
[illegible] sacs GROS SEL de Liverpool,
[illegible] tierçons HUILE de lard,
[illegible] demi boîtes THE IMP. G. P.
[illegible] do do OOLONG,
[illegible] barils FARINE Fancy Extra,
[illegible] do do Fancy Eagle,
[illegible] do do [illegible],
[illegible] do do Favorite de Smith,
[illegible] do do Atlantic de Pegram,

En débarquement et en magasin, à vendre par E. K. [illegible] rue Poydras, Nos 77 & 79. 11mars—3

Graines de coton.

VENANT d'être reçu: 267 [illegible] graines de coton Petit Golfe, qualité de choix. A vendre par A. F. DUNBAR, rue de la Commune, No. 80.

VENTES A L'ENCAN

Grande vente sans réserve

Marchandises étrangères et américaines.

PAR E. ROGER & Co.,

O. DEJAN, encanteur.

MARDI, 14 mars, il sera vendu, à 10 heures, à leurs salles d'encan, Nos. 45 et 47, rue de la Vieille Levée—

Des lots marchandises étrangères: Indiennes 9/8 fancy [illegible], mérinos noir français, un assortiment varié de [illegible] unis et de fantaisie, [illegible] cotonnades françaises unies et de fantaisie, [illegible] bas, bareges, voiles noirs et de fantaisie, toile d'Irlande, toile à draps, bobines, [illegible] coton à bobines &c.

—ET—

200 lots marchandises américaines [illegible]

Conditions à la vente. 2mars

COTON, COTON.

100 balles de coton à l'encan.

PAR MONTGOMERY & BROS.,

R. M. MONTGOMERY, encanteur.

Il sera vendu mardi, 14 mars, à 2 heures, dans la salle d'encan, rue du Camp, No—

100 balles de coton.

Des échantillons seront exposés à la vente.

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats Unis. 14 mars

FOIN. FOIN.

300 balles foin de l'Ouest, à l'encan

PAR MONTGOMERY & BRO.

R. M. MONTGOMERY, Encanteur.

Il sera vendu, ce jour mardi, 14 courant, à 11 heures, sur la Levée, au pied de la rue Lafayette—300 balles, plus ou moins, de foin de l'Ouest.

Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 14 mars

Epaules, mélasse, sucre, whisky

PAR J. P. BOISSEAU, encanteur.

Bureau au coin des rues Magasins et Gravier.

[illegible]

Vente par Hoffman & Marks.

Vente spéciale sans réserve et à crédit [illegible]

Marchandises sèches étrangères et américaines. Draps, Casimirs, [illegible], Coton en bourre, Couvertures, Cotonnades &c.

PAR HOFFMAN & MARKS.

S. S. ZUNDER(?), encanteur,

[illegible] rue de Chartres No 9,

MERCREDI [illegible]

—Egalement—

[illegible]

—Et—

[illegible]

Meubles—Meubles

Mardi 14 courant, à 10 heures A. M.

PAR RENE GUTIERREZ Encanteur.

Bureau No 147 rue de Chartres

MARDI [illegible]

Meubles—Meubles.

Jeudi 16 courant, à 10 heures du matin.

PAR RENE GUTIERREZ, encanteur, salle d'encan [illegible] rue Chartres, près Conti.

[illegible]

Meubles—Meubles.

PAR McCERREN & LANDRY

[illegible]

Succession de Adolphe Granier—No 21,115

PAR J. B. CROZAT, encanteur.

Encoignure Passage de la Bourse et Conti.

En vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans [illegible]

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 14 mars—

VENTES JUDICIAIRES.

Vente par le Shérif de la paroisse d'Orléans, à l'effet d'opérer un partage.

L'administrateur de la succession de T. L. Mc Gill vs Mary A. Abbott & als.

Action en partage

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle Orléans—No 25,242—En vertu d'un jugement rendu et signé le 16 de mars 1865 et à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai, le SAMEDI [illegible] avril 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à l'effet d'opérer un partage, à la vente publique et adjudication de la propriété dont suit la description

1o—Une certaine portion de terre sise sur le Coteau de la Métairie, en la paroisse de Jefferson, à six milles environ au dessus de la ville de la Nouvelle Orléans, côté Est dudit Coteau, sur le Bayou Métairie, mesurant trois arpents de face audit Bayou, sur huit arpents de profondeur, bornée à la limite supérieure par la propriété de Labarre Frères ou ayant cause, et à la limite inférieure par la propriété appartenant aux héritiers de feu Joe Small.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

2o Une autre portion de terre sise en ladite paroisse, sur le Coteau ou chemin de la Métairie ayant trois arpents de face, sur dix-huit arpents de profondeur contigu [illegible] de la portion de terre ci-dessus décrite, et connue sous le nom de "Paradise Place."

Acquis par le défunt de Robert S. Morris, suivant acte au rapport de John M Krenn, commissaire pour l'Etat de la Louisiane et pour l'Etat du Missouri, en date du 15 de septembre 1855.

Conditions—comptant, au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats Unis.

ALFRED SHAW, Shérif de la Paroisse d'Orléans

14mars—21 31 av 8 15

Articles pour Modistes.

WM. DAUPHIN,

66, rue de la Douane,

Vient de recevoir un magnifique assortiment de CHAPEAUX nouvelle forme, pour dames et fillettes, FLEURS, ORNEMENTS POUR CHAPEAUX, GARNITURES JAIS, RUCHES, TULLES, REHAUSSES BLONDES, &c. &c.

Les facilités d'achat dont il jouit lui permettent de vendre ces marchandises aux prix de New York. 4 mars—

Avis ---- Avis.

Depuis l'incendie de mon magasin je suis à l'angle des rues Foucher et Poydras (ancien magasin de MM Garney & Emeley, rue Poydras Nos 74 et 76), où je continuerai le commerce des produits de l'Ouest et les affaires de commission.

J. S. VANHORN, rue Poydras Nos 74 et 76.

11 mars—2f

MADAME SAMPLE,

LA MERVEILLEUSE ASTROLOGUE,

FAIT L'ETONNEMENT DEPUIS son ENFANCE, de tous ceux qui la consultent. La clarté avec laquelle elle prédit le passé et prédit les événements de la vie de chaque individu, [illegible]

Médecine Hydrosudopathique.

DR. MOULINIER,

Office au coin des rues Bourbon et St Pierre.

A l'honneur de prévenir le public de la Nouvelle Orléans, qu'il vient de se fixer en cette ville, où il se propose de mettre en pratique la médecine hydrosudopathique, pour le traitement de toutes les maladies, en général et particulièrement des maladies nerveuses, des maladies de l'estomac et des rhumatismes.

La méthode hydrosudopathique qui fait tant de merveilles en Europe [illegible]

Elle trouvera surtout un [illegible] dans le climat de la Louisiane.

VENTES A L'ENCAN.

Café

PAR S. GUINAULT, encanteur,

Bureau, etc. Passage de la Bourse et Bienville

Il sera vendu mardi 14 mars [illegible] à 11 heures du matin, à l'encoignure Royale et Ursulines—

Le café GUILLAUME TELL, comptoir, étagères, [illegible] verrerie, tables, chaises, [illegible]

Aussi—Le billard [illegible] accessoires.

L'établissement [illegible] sera offert en bloc ou en détail.

Conditions—comptant. 3 mars

Jolis terrains sur le Chemin du Bayou

PAR S. GUINAULT, encanteur.

[illegible]

Propriété rue Bourbon.

PAR S. GUINAULT, encanteur.

[illegible]

Epaules, bacon, jambons et plats cotés.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

[illegible] Conditions comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.

Machine à vapeur pour steamboat.

Succession de N. B. Baker

PAR ALFRED BOULIGNY, Encanteur,

Bureau No 4 rue Carondelet

VENDREDI [illegible]

Vente sans réserve de propriétés améliorées dans le 1er et 3me District

PAR ALFRED BOULIGNY encanteur.

[illegible]

Succession de dame M. M. E. Montreuil

PAR ALFRED BOULIGNY encanteur,

Bureau No 4 rue Carondelet

[illegible]

1er District de la Nouvelle-Orléans

[illegible]

3me District de la Nouvelle-Orléans

[illegible]

Paroisse Jefferson

16—Un morceau de terre situé à Barataria, Paroisse Jefferson, rive droite du Mississippi, borné d'un côté par la propriété [illegible]

17o—Un morceau de terre situé dans la Paroisse Jefferson, rive droite du Mississippi, à environ 5 milles au dessus de la Nlle Orléans, mesurant, plus ou moins, un arpent de face au Mississippi, sur une profondeur de quarante arpents, plus ou moins, d'après les anciens titres; borné d'un côté par la terre appartenant dernièrement à feu W. C. Micou, et de l'autre par la terre appartenant à P. J. [illegible], et dans le fond par la terre appartenant à L. Milaudon.

18—Un morceau de terre dans la même paroisse, touchant le morceau ci dessus décrit, mesurant [illegible] arpent de face au Mississippi, sur une profondeur de 5 arpents 2 pieds, plus ou moins, à partir du chemin public, d'après les anciens titres, borné du côté d'en haut par la terre [illegible] et du côté d'en bas par le morceau de terre dernièrement décrit.

Quatrième District de la Nlle-Orléans.

19—Un terrain dans l'île No 7, borné par les rues Ste Marie, Chippewa, et [illegible], désigné par le No [illegible] mesurant [illegible] 50 pieds de face à la rue Ste Marie, sur une profondeur de 124 pieds [illegible], avec les améliorations qui s'y trouvent, [illegible]

Le tout d'après les plans que l'on pourra voir au bureau de l'encanteur et à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, le jour de la vente.

CONDITIONS

Pour les propriétés 1o, 2o, 3o, 4o, 5o, 6o, 7o, 8o, 9o, 10o, 11o, 12o, 13o, 14o, 15o et 18o décrites, la moitié comptant en billets du Trésor des Etats Unis et la balance à 12 mois de crédit en billets des acquéreurs à leur propre ordre, payables à la Banque de l'Etat de la Louisiane, portant six pour cent d'intérêt par an de leur date à leur échéance et huit pour cent après l'échéance jusqu'à parfait paiement. Les dits billets divisés en coupons, à la convenance des vendeurs et garantis par hypothèque sur la propriété vendue avec la clause de non aliénation—Les acquéreurs ayant le privilège de payer le prix total de l'adjudication comptant.

Pour les propriétés 17o et 19o décrites, un quart comptant en billets du Trésor des Etats Unis et la balance à un et deux ans de crédit en billets des acquéreurs à leur propre ordre, payables à la Banque de l'Etat de la Louisiane, portant six pour cent d'intérêt par an de leur date à leur échéance et huit pour cent après l'échéance jusqu'à parfait paiement. [illegible]

14 fév—21, 28, 7 mars, 14, 21, 28 [illegible]

LE Dr. C. BEARD, OCULISTE,

Est de retour à la Nouvelle Orléans [illegible] OFFICE, RUE CARONDELET [illegible] Heures de consultation [illegible]

A VENDRE—[illegible] des rues Villeré et St. Philip [illegible] VINCENT FRATZ(?).